

Le Monument du Centenaire

Le Monument du Centenaire se dresse en bordure du jardin Albert 1er, face à la promenade des Anglais et à la mer. Il porte les dates 1793-1893, et commémore le décret de la Convention promulgué le 4 février 1793 décidant le rattachement du Comté de Nice à la France et de la création du département des Alpes-Maritimes.

Le choix du site

Plusieurs endroits étaient susceptibles d'accueillir le monument : la place Charles-Albert (aujourd'hui partie sud de la place Masséna), l'ancienne place de la Préfecture (actuelle Pierre Gautier). Le jardin public, vaste espace planté dans les années 1890 pour relier la place Masséna à la mer, qui fut choisi (on lui donnera le nom du roi chevalier Albert 1er de Belgique après la première guerre mondiale).

L'œuvre d'un artiste de la région

C'est au sculpteur toulonnais Joseph Allar (1845-1925) que fut confiée sa réalisation, votée le 28 juillet 1892 par le conseil municipal. Grand Prix de Rome en 1869, et membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1905, Joseph Allar est aussi l'auteur de la statue de Jeanne d'Arc à Domrémy et de celle de Sainte-Madeleine sur la cathédrale de Marseille.

Face à la mer, ce monument construit en pierre de taille de la Turbie est surmonté par Nikaïa, déesse de la victoire chez les Grecs et messagère des dieux. Avec une aiguière, elle remplit une coupe. Le choix de la déesse Nikaïa est symbolique par son allusion au nom et aux origines grecques de Nice. Une sculpture monumentale représente Nice se donnant à la France, qu'elle enlace de son bras droit. De l'autre côté, un bas-relief représente la Méditerranée, surmontée des armoiries de Nice.

Le président Félix Faure inaugure le monument

Le monument fut inauguré le 4 mars 1896. Le président de la République Félix Faure présida cette inauguration, en compagnie du Maire de Nice Alziary de Malaussène et du préfet Arsène Henry. Il était arrivé la veille par mer, sur le cuirassé " Le Formidable ", en rade de Villefranche. Son Altesse Impériale le Tzarevitch alors en convalescence au Cap d'Ail vint saluer le président de la République. Il fit son entrée dans les rues de Nice qui arboraient les couleurs russes et françaises. Dans son discours, le président Félix Faure rappela que "lorsqu' en 1860, après la Restauration Sarde de 1815, les Niçois furent de nouveau consultés sur le choix de leur patrie, ils proclamèrent qu'ils voulaient être et rester français. Ce ne fut pas par la conquête que Nice fut de nouveau réunie à la France. " Aussi la date de 1860 fut-elle rajoutée sur le monument lors de l'inauguration. Le centenaire du rattachement de 1860 fut fêté pendant toute l'année 1960, date qui figure depuis sur l'édifice. Cependant, l'érection du monument provoqua la colère du journal " Il Pensiero di Nizza ". Ce quotidien niçois, édité en langue italienne et dont les sentiments étaient anti-français, déclara dans un article extrêmement violent que le Monument du Centenaire était un mensonge et " une insulte à la mémoire de nos pères". Mais il ne furent qu'une minorité à rejeter le rattachement du Comté de Nice à la France, car ce 4 mars 1896, les Niçois étaient venus en foule pour acclamer le Président Félix Faure et lui manifester leur joie de rester français.

Finalement, le Maire de Nice Jean Médecin souligna l'essentiel lors de la fête de commémoration de 1960, lorsqu'il déclara solennellement "qu' il n'est peut-être pas d'autre exemple au monde d'un changement de nationalité s'effectuant non pas par la violence à la suite d'un conflit armé, mais en temps de paix par le libre accord de deux gouvernements, scellé par l'adhésion et l'enthousiasme des populations intéressées, dans un climat de sérénité et de joie "...